

MAIRIE DE

EZY-SUR-EURE



Réunion du Conseil Municipal

(Articles L2121-7 à L2121-28 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la salle d'Activités Communale Henri Lecomte :

Le vendredi 04 février 2022 à 20 heures

ORDRE DU JOUR : Session ordinaire

- Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2021
- Exposé des décisions prises en vertu de la délégation de fonction au Maire

➤ **1 - Finances**

A / Débat d'Orientations Budgétaires 2022

B / Ouverture de crédits avant le vote du budget primitif communal 2022 et approbation des restes à réaliser

C / Révision des tarifs du camping municipal

D / Tarifs de la Restauration Scolaire – mise en place d'une tarification sociale

E / Délos Apei 78 : demande de participation financière pour les personnes domiciliées à Ezy sur Eure : année 2022

➤ **2 - Aménagement du territoire**

A / Préservation et mise en valeur de l'Eglise Saint André et de ses abords – approbation du projet et sollicitation de subventions

➤ **3 - Administration Communale**

A / Création de la Commission de Délégation de Service Public et élection des membres

B / Organisation des services communaux : modification du temps de travail

C / Centre de Santé Communal : poste de médecins - modification de l'intitulé et confirmation de la rémunération

D / Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure : groupement de commande pour la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels : avenant à la convention

E / Tableau des effectifs des agents communaux

➤ **4 - Questions diverses**

Fait à Ezy sur Eure, le 28 janvier 2022



Le Maire

Pierre LEPORTIER